



Conformément à leurs engagements, les élus FSU au Comité Technique de l'UCA vous adressent un compte-rendu de leurs interventions suite au CT qui s'est tenu le 4 décembre 2020

1. Application des Lignes Directives de Gestions Ministérielle pour les avancements et promotions des BIATSS.

Avec la loi de transformation de la Fonction Publique d'août 2019, les CAP perdent leurs prérogatives en termes de promotions et de mutations. L'administration seule sera chargée de la gestion de ces opérations aussi importantes pour la carrière des agents.

Sur ce champ de ruines, ont été mises en place des lignes directrices de gestion qui visent à cadrer les critères de promotions et mutations. Mais les agents concernés et les élus du personnel n'auront plus aucun moyen de contrôler le respect des règles très souples mises en place.

Pour la FSU, les LDG actent la destruction de droits majeurs des personnels et donc elle votera contre.

Chaque académie ou établissement du supérieur est invité à définir ses propres LDG.

Dans ce cadre, **nous regrettons qu'aucun groupe de travail n'ait été mis en place au niveau de l'UCA comme cela va être la cas au niveau du rectorat.**

Dans un tel cadre, la **FSU défendrait les principes suivants, absents du projet qui nous est soumis.**

Études des dossiers par les représentants des Commission Paritaire d'Établissement et par filières, comme actuellement. Donc prise en compte également des filières AENES, Bibliothèques et assistants sociaux en plus des ITRF

Mises en place de **critères objectifs, quantitatifs** permettant de départager l'ensemble des dossiers ayant reçu un avis favorable. C'est d'abord une question de **bon sens pour faciliter le travail de l'administration** quand elle a des dizaines voire des centaines de dossiers à étudier. Cela suppose **maintien des barèmes pour la filière AENES**. Cela supposerait que de tels **barèmes soient mis en place pour les autres filières**.

Comme la campagne d'avancement des ITRF a lieu très bientôt, **l'administration nous demande de valider les critères à appliquer pour les avancements sans concertation préalable et sans dialogue durant le Comité Technique.**

Les critères proposés par l'UCA pour la Liste d'aptitude sont très subjectifs et ne permettent pas de départager des agents ayant des profils différents. **Ils ouvrent la porte au clientélisme et à l'arbitraire :**

*« Qualité des rapports d'aptitude et d'activité
Cohérence entre les deux rapports*

Valorisation des responsabilités exercées et ou de la technicité mise en œuvre par l'agent

Capacité à s'inscrire dans un plan de formation tout au long de la vie

Variété et richesse du parcours professionnel

Investissement dans des fonctions, missions complémentaires ou institutionnelles (fonctions électives, participation à la vie de l'établissement, fonction de référent, de correspondant, assistant de prévention, membre de jurys, etc...) »

La FSU a **lourdement insister pour que soit inscrit dans les critères, l'ancienneté et l'admissibilité à des concours ou examen professionnel**. L'administration, mais aussi le SNPTES, ont dit reconnaître ces critères mais ont refusé chacun de leur côté que ces critères soient couchés par écrit.

La FSU **demande l'établissement de barèmes quantitatifs** qui permettraient de départager d'excellents dossiers, en prenant en compte : ancienneté dans le corps, admissibilité à un concours ou examen pro correspondant au corps visé, ancienneté dans la fonction publique, l'âge, le mode d'accès au corps. Ces barèmes sont utilisés depuis des décennies pour la filière AENES au niveau national ou au niveau des CAP académiques. Nous rappelons que les lignes directrices de gestion ministérielles autorisent le recours aux barèmes.

Nous demandons également **pour les ITRF qu'il y ait un équilibre entre les différentes BAP pour les promotions. Ceci est d'ailleurs préconisé par les LDG ministérielles**.

Nous demandons à l'administration de respecter son obligation d'**informer les promouvables du calendrier et des modalités de promotion**.

Vote :

Pour : SNPTES, CFDT

Abstention : FO

Contre : FSU

2. Nouvelle organisation de la Direction de la Recherche et de la Valorisation.

La FSU s'oppose à la création d'un service de managers de projets au sein du Pôle ingénierie de projets. Il s'agit d'institutionnaliser le management de projets par des postes coûteux et c'est autant d'argent qui n'est pas alloué à un financement pérenne de la recherche. La FSU s'étonne aussi de l'ouverture d'un service d'hôtel d'entreprises. Nous dénonçons le fait que l'UCA soit de plus en plus tournée vers le monde économique.

Vote : Pour (SNPTES et CFDT)

Abstention (FO)

Contre (FSU).

3. Nouvel organigramme de la direction de la communication.

Nous saluons la décision de ne plus aller à au forum d'orientation InfoSup car, depuis qu'il n'est plus organisé par un organisme public (ONISEP), Infosup est devenu très coûteux, pour des services insuffisants. L'UCA va organiser son propre forum Auversup.

Nous nous sommes abstenu car, bien que nous pensions que la communication soit nécessaire au sein de l'Université, nous regrettons que les campagnes marketings sont centrées sur l'attractivité de la vie étudiante locale et qu'elles évoquent trop peu la qualité des enseignements et la réussite

professionnelle de nos étudiants.

Vote :

Pour : SNPTES et CFDT

Abstention : FSU et FO

4. Questions diverses.

Télétravail : 347 demandes de télétravail ont été formulées lors des entretiens professionnels mais une centaine seulement maintenues pour l'année en cours. La commission vient de se tenir. Il y a eu 8 ou 9 refus de télétravail émis par les chefs de service, justifiés selon l'administration, par le fait que les missions des agents n'étaient pas télétravaillables. **Les agents recevront une réponse plutôt en janvier qu'avant Noël.**

Contexte sanitaire : Il y a très peu de personnels en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA – entre 6 et 14 personnes).

Heures supplémentaires des cadres A : La FSU a écrit le 30 novembre au Président pour lui demander de réaffirmer auprès des chefs de service le droit aux cadres A BIATSS à récupérer les heures supplémentaires faites dès lors qu'elles ont été demandées par leur hiérarchie. C'est ce que stipule la délibération 2019-05-24-03 du CA de l'UCA portant organisation du temps de travail des personnels BIATSS. La FSU regrette qu'une nouvelle fois, le Président n'ait pas daigné répondre à notre courrier.

La FSU a donc reposé la question. Il nous a été répondu que « les cadres ayant des primes spécifiques, cela pouvait justifier qu'ils ne récupèrent pas toutes leurs heures » ; « cela dépendait de l'organisation du service ». « Ils n'ont pas à récupérer toutes les heures faites ». Le Président et le Directeur Général des services indiquent qu'il faut être « raisonnable ».

La FSU dénonce ce flou volontairement entretenu sur les règles s'appliquant. Nous contestons le fait que les cadres A bénéficient de primes spécifiques « justifiant qu'ils ne récupèrent pas toutes leurs heures ». **Non Monsieur le Président, les cadres A ne sont pas corvéables à merci.** Nous réitérons notre exigence de respect de la délibération sur le droit à récupération de toute heure supplémentaire faite à la demande de la hiérarchie.

Tous les comptes-rendus des CT et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://www.snasub-clermont.fr/>

Pour toute question concernant ce Comité Technique ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.

Eric Panthou
Bibliothécaire, BU Sciences
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Eric.panthou@uca.fr

Antonio Freitas
Enseignant-chercheur IUT Cézeaux
Élu FSU Comité Technique (suppléant)
Secrétaire SNESUP IUT

Cyril Triolaire
Enseignant-Chercheur LCSH
Elu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire académique SNESUP-FSU
cyril.triolaire@uca.fr

Viviane Ravet
Enseignant-chercheur Biologie
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
viviane.ravet@uca.fr

antonio.freitas@uca.fr

Orianne Vye
Bibliothécaire, BU ESPE Chamalières
Élu FSU Comité Technique (suppléante)
Co-secrétaire académique SNASUB-FSU
orienne.vye@uca.fr

Claude Mazel
Enseignant-chercheur Institut d'informatique
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire section science SNESUP UCA
mazel@isima.fr